

Le 7 janvier 2019

## **Demande de manifestations d'intérêt pour des logements en milieu de soutien**

Les Services du logement de la Ville d'Ottawa disposent de 4,5 millions de dollars de financement dans le cadre de l'ancienne demande de propositions pour le programme Action Ottawa, au titre de la voie de financement des immobilisations du programme provincial Logements pour de bon (programme LPB). Ce financement est offert pour l'aménagement de logements abordables destinés aux personnes qui relèvent de l'une ou de plusieurs des catégories d'itinérance prioritaires de la province, soit :

- l'itinérance chronique;
- l'itinérance chez les jeunes;
- l'itinérance chez les Autochtones;
- l'itinérance suivant la transition hors d'établissements ou de réseaux de services financés par la province (comme les hôpitaux et les prisons).

Pour être admissibles, les projets doivent :

- favoriser l'atteinte des objectifs du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance approuvé par le Conseil municipal d'Ottawa;
- créer de nouveaux logements locatifs par l'acquisition ou la rénovation d'immeubles existants, ou encore la construction de nouveaux immeubles.

Les propositions en réponse à la présente demande de manifestations d'intérêt doivent respecter les lignes directrices du programme LPB et représenter le montant le moins élevé entre un maximum de 75 % des dépenses totales d'immobilisation par logement ou 150 000 \$ par logement. Ces dépenses comprennent l'achat du terrain, le financement et les coûts essentiels (construction) et accessoires, moins toute remise de TVH. La priorité sera accordée aux organismes partenaires ayant déjà des contrats avec les Services du logement de la Ville.

La Ville d'Ottawa pourrait proposer d'autres mesures incitatives.

À noter que les fonds du programme LPB couvriront les paiements hypothécaires (sur une période d'amortissement de 20 ans), mais ne serviront pas de fonds d'immobilisations de démarrage pour couvrir les coûts initiaux. Le ou les soumissionnaires retenus devront obtenir un prêt hypothécaire ou un préfinancement, ou les deux, et signer un accord relatif aux immobilisations municipales ou un accord de contribution avec la Ville d'Ottawa.



La date limite pour soumettre une manifestation d'intérêt aux Services du logement est le vendredi 18 janvier, 2019 à 17 h (HNE).

Pour ce faire, veuillez envoyer le formulaire ci-joint, un résumé de votre proposition, vos budgets préliminaires d'immobilisations et de fonctionnement (en utilisant les modèles ci-joints) ainsi qu'une preuve d'approbation du conseil d'administration (ou de l'autorité autorisée à lier votre société) à [unitedulogementabordable@ottawa.ca](mailto:unitedulogementabordable@ottawa.ca). Votre manifestation d'intérêt (proposition) ne doit pas faire plus de 20 pages.

Si vous avez des questions, écrivez à l'adresse [saide.sayah@ottawa.ca](mailto:saide.sayah@ottawa.ca).

Merci.

Saïde Sayah  
Gestionnaire de programme, Logement à prix abordable  
Services du logement  
Direction générale des services sociaux et communautaires  
Ville d'Ottawa, 100, promenade Constellation, 8<sup>e</sup> étage, Ottawa (Ontario) K2G 6J8  
Téléphone : 613-580-2424, poste 43083

